

Pour diffusion immédiate

## LES GRANDS PARTIS FÉDÉRAUX RÉPONDENT À UN QUESTIONNAIRE ÉLECTORAL SUR LE SIDA

*Libéraux, Néo-démocrates, Verts et Bloquistes sont unanimes sur la réduction des méfaits, le financement de la lutte au sida et le Régime canadien d'accès aux médicaments*

**Toronto, 1<sup>er</sup> octobre 2008** — Le Réseau juridique canadien VIH/sida rend public aujourd'hui les réponses de grands partis politiques fédéraux à son questionnaire électoral, en rappelant aux Canadien-nes qu'il reste encore beaucoup à faire, au Canada et dans le monde, pour contrer la propagation du VIH et assurer l'accès aux traitements. Le Parti libéral, le Parti vert et le Bloc québécois ont répondu à nos questions sur des thèmes comme le financement domestique et international pour la lutte contre le sida, de même que la prévention et les services de santé pour certaines des personnes les plus vulnérables — des enjeux que le Nouveau parti démocratique aborde aussi dans sa plateforme publiée le 28 septembre.

« Nous sommes contents de constater que quatre des cinq grands partis politiques prennent le VIH et le sida au sérieux », déclare Richard Elliott, directeur général du Réseau juridique. « Le fait qu'ils aient répondu démontre qu'ils reconnaissent le rôle crucial qui incombe au gouvernement fédéral dans la tâche de répondre à l'épidémie, chez nous et à l'étranger. »

Parmi les questions posées aux partis politiques dans le questionnaire, transmis en partenariat avec la Coalition interagence sida et développement, le Réseau juridique a mis en relief les trois points prioritaires suivants, qui ont été au centre de récentes controverses.

- **Réformer le Régime canadien d'accès aux médicaments**

La loi visant à permettre l'exportation de médicaments abordables vers des pays en développement n'a atteint son but qu'une fois en quatre ans, et il faut y apporter des correctifs pour qu'elle soit utilisée de nouveau.

- **Financement fédéral de la lutte au VIH/sida**

En dépit de l'entente de tous les partis au Parlement, à l'effet que le financement de la stratégie canadienne sur le sida devait être augmenté graduellement pendant cinq ans, le gouvernement fédéral a rebroussé chemin l'an dernier et a commencé à sabrer dans les fonds pour la lutte au VIH/sida — en les amputant de presque 15 % en 2007, et du même montant encore cette année.

- **Services de réduction des méfaits pour la protection de la santé**

L'usage non sécuritaire de drogue est un des facteurs clés de la propagation du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC), au Canada. Des services préventifs dont l'efficacité a été scientifiquement démontrée, notamment des programmes de réduction des méfaits comme l'échange de seringues et les lieux d'injection supervisée, protègent la vie des personnes qui sont aux prises avec la toxicomanie ainsi que, plus généralement, le grand public.

Bien que les partis qui ont répondu à notre questionnaire électoral aient démontré une compréhension de l'urgence de réduire la propagation du VIH, dans certains cas des détails spécifiques pour l'atteinte des objectifs des politiques demeurent flous. Sur une note positive :

- Le Parti libéral et le Nouveau parti démocratique se sont tous deux engagés à améliorer rapidement le Régime canadien d'accès aux médicaments, mais sans préciser par quels moyens.

« Cet enjeu fait partie d'un débat plus large sur le rôle du Canada sur la scène mondiale », signale Elliott. « Tenir la promesse législative du Canada et faire tout ce qui est possible pour fournir des médicaments abordables aux pays en développement qui sont ravagés par le sida et d'autres maladies infectieuses devrait être une priorité de premier niveau – et un gain politique facile – pour tous les partis. »

- Le Parti vert est engagé à augmenter les fonds pour l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada; le Parti libéral, pour sa part, est prêt à participer à des discussions avec les dépositaires d'enjeux, au sujet d'un financement stable et à long terme.

« Le débat sur le financement fédéral de la lutte au VIH/sida a déjà eu lieu », rappelle Elliott. « Plutôt que de faire marche arrière, tous les partis doivent respecter la promesse qu'ils ont faite, d'un financement durable et prévisible pour l'éducation, les services et la recherche qui sont nécessaires à vaincre l'épidémie. »

- Le Bloc, le NPD, les Verts et les Libéraux ont tous affirmé être en faveur des programmes de réduction des méfaits, et engagés à leur expansion — ce qui fait foi d'une quasi-unanimité des partis politiques canadiens sur cet enjeu.

« La stratégie du Canada en matière de drogue doit être fondée sur les données scientifiques », souligne Elliott. « Des agences de santé du gouvernement fédéral jusqu'aux instances des Nations Unies, toutes les études démontrent que les programmes de réduction des méfaits sont efficaces. » Elliott exhorte tous les partis politiques à s'engager à prendre leurs futures décisions de politiques sur la drogue en conformité avec les données factuelles.

« Nous savons ce qui est nécessaire pour prévenir la propagation du VIH et pour fournir le soutien et les soins aux personnes vivant avec le VIH/sida, à leurs familles et à leurs communautés », rappelle Elliott. « Mais nous avons besoin de l'appui de tout le registre politique, afin de mettre en œuvre les solutions concrètes. »

Le questionnaire complet et les positions officielles des partis politiques ainsi que des documents de fond sur d'importants enjeux liés au sida sont accessibles via [www.aidslaw.ca/elections2008](http://www.aidslaw.ca/elections2008).

### **Au sujet du Réseau juridique canadien VIH/sida**

Le Réseau juridique canadien VIH/sida ([www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)) œuvre à la promotion des droits humains des personnes vivant avec le VIH/sida ou vulnérables au VIH, au Canada et dans le monde, par ses travaux de recherche, d'analyse juridique et des politiques, d'éducation et de mobilisation communautaire. Le Réseau juridique est l'organisme chef de file au Canada sur les enjeux juridiques, éthiques et de droits de la personne liés au VIH/sida.

– 30 –

Pour de plus amples renseignements :

*Available in English*

Christopher Holcroft (*en anglais*)

Directeur

*Empower*, pour le Réseau juridique canadien VIH/sida

Cellu. : +1 416 996-0767

Vajdon Sohaili (*en français et en anglais*)

Spécialiste des communications

Réseau juridique canadien VIH/sida

Tél. : +1 416 595-1666 (poste 227)

Courriel : [vsohaili@aidslaw.ca](mailto:vsohaili@aidslaw.ca)

Internet : [www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)



15 septembre 2008

Le très honorable Stephen Harper, C.P., député  
Premier ministre du Canada

L'honorable Stéphane Dion, C.P., député  
Chef de l'Opposition loyale de Sa Majesté

M. Gilles Duceppe, député  
Chef du Bloc québécois

M. Jack Layton, député  
Chef du Nouveau Parti démocratique du Canada

Mme Elizabeth May  
Chef du Parti vert du Canada

**Objet : Position de votre parti à l'égard de sept questions clés sur le VIH/sida**

Madame, Messieurs,

Le Réseau juridique canadien VIH/sida et la Coalition interagence sida et développement (CISD) sont des organismes communautaires non partisans, établis respectivement à Toronto et à Ottawa. Ensemble, nous représentons 350 organismes et individus des quatre coins du Canada, en particulier des organismes de lutte contre le VIH/sida et des personnes vivant avec le VIH/sida.

Nous vous adressons conjointement la présente, au nom de l'ensemble de nos membres, pour vous demander vos réponses à sept questions importantes qui portent sur la manière dont le Canada devrait lutter contre l'épidémie du VIH/sida, aux paliers domestique et international.

## **1. Financer la recherche sur la prévention du VIH**

À l'heure actuelle, pour deux personnes vivant avec le VIH qui amorcent un traitement, cinq contractent l'infection. En 2007, le Global HIV Prevention Working Group (PWG) a estimé que 60 millions de nouveaux cas de VIH surviendraient d'ici à 2015, à moins que l'on intensifie suffisamment la prévention complète du VIH. La pauvreté, la violence et les inégalités exposent les femmes à un risque accru d'infection par le VIH. Elles ont besoin de nouveaux moyens de protection comme des microbicides, une classe de produits conçus pour réduire la transmission du VIH et/ou d'autres infections transmissibles sexuellement, et que les utilisatrices pourraient contrôler même si elles n'ont pas le pouvoir d'insister pour que leur partenaire sexuel porte le condom. Le Canada a déjà fourni un important appui financier à des efforts coordonnés de recherche mondiale, par le biais du Partenariat international pour des microbicides et de l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida. Il a le potentiel d'être un chef de file des efforts pour freiner la propagation du VIH et pour appuyer le développement de nouvelles technologies de prévention.

***Votre parti augmentera-t-il le financement de la recherche canadienne et internationale sur les nouvelles technologies de prévention du VIH, comme les microbicides et les vaccins?***

## **2. Renforcer les systèmes de santé dans les pays en développement**

La réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement fixés par l'ONU, dont celui de stopper et de renverser la pandémie du VIH/sida, exige de solides systèmes de santé. Le Canada peut aider à renforcer les systèmes publics de santé, dans les pays en développement, afin de soutenir les soins, les traitements et la prévention du VIH, en respectant son engagement à augmenter son aide officielle au développement à 0,7 p. cent de son revenu national brut.

***Votre parti fixera-t-il un échéancier exécutoire pour respecter cet engagement?***

## **3. Appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

Le Canada est le huitième plus important donateur du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme – le mécanisme de financement multilatéral le plus efficace et le plus novateur pour l'expansion de la prévention, des soins, des traitements et du soutien pour le VIH dans le monde en développement. Le Fonds mondial finance des initiatives nationales approuvées à l'issue d'un rigoureux mécanisme d'examen technique. L'éradication de l'épidémie requiert un effort soutenu et à long terme. Le Fonds mondial doit être en mesure de fournir une aide financière pluriannuelle et continue aux efforts des pays en développement. L'appui du Canada au Fonds mondial doit être constant et prévisible d'une année à l'autre.

***Votre parti s'engagera-t-il à ce que le Canada verse, pour chacune des cinq prochaines années, cinq p. cent des ressources nécessaires à financer les***

***efforts de pays en développement identifiés par le biais du mécanisme d'examen technique du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme?***

**4. Rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments**

L'Organisation mondiale de la santé et des organismes humanitaires ont mis en relief l'importance cruciale de l'accès à des médicaments génériques moins coûteux — notamment des médicaments combinés à dose fixe qui simplifient le régime de traitement du sida — en vue d'élargir l'accès aux traitements anti-VIH/sida pour les millions de personnes qui en sont encore privées, dans le monde en développement. En mai 2004, le Parlement a adopté à l'unanimité une loi créant le Régime canadien d'accès aux médicaments afin de permettre l'exportation de médicaments génériques plus abordables dans les pays en développement. Or il a fallu quatre ans avant d'assister à une première percée : le Gouvernement du Rwanda recevra bientôt la livraison d'un médicament essentiel, exporté par un fabricant générique canadien en vertu du Régime. Cependant, tous les signes portent à croire qu'il pourrait s'agir du dernier recours à cette loi, à moins qu'on ne la rende plus conviviale. Le Régime doit être simplifié – notamment en remplaçant le mécanisme d'octroi de licence au cas par cas par l'exigence d'une seule licence obligatoire pour l'exportation de médicaments génériques moins coûteux dans tout pays admissible en vertu de la loi actuelle.

***Votre Parti simplifiera-t-il le Régime canadien d'accès aux médicaments pour créer un mécanisme à licence unique, afin que les pays en développement aient accès à des médicaments salvateurs par le biais d'un mécanisme durable et simple?***

**5. Financer la réponse au VIH/sida au Canada**

Le Canada a besoin d'une stratégie sur le VIH/sida adéquatement financée, au palier fédéral, et en particulier de ressources essentielles à plusieurs services et programmes de première ligne qui offrent des mesures de prévention du VIH, des soins, des traitements et du soutien aux personnes vivant avec le VIH/sida ainsi qu'à leurs familles et communautés. En 2003, tous les partis de la Chambre des communes ont recommandé que le financement de la stratégie canadienne sur le VIH/sida soit augmenté à environ 85 millions \$ par année. Étendue sur cinq ans, cette hausse devait culminer en 2008–2009. Malheureusement, des compressions ont eu lieu au cours des deux dernières années. De plus, certains fonds destinés à renforcer des programmes et services existants et planifiés ont été détournés vers une nouvelle initiative de vaccin anti-VIH – un effort important mais pour lequel le Comité permanent de la santé avait recommandé il y a cinq ans un financement additionnel et distinct. Par conséquent, le financement actuel de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada est près de 15 % inférieur au niveau convenu par tous les partis il y a de cela plusieurs années.

***Votre parti s'engagera-t-il à rétablir à un niveau minimal de 85 millions \$ par année le financement complet de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada?***

## **6. Services de réduction des méfaits pour protéger et promouvoir la santé**

Contrairement aux politiques fédérales antérieures, la nouvelle Stratégie nationale antidrogue lancée en octobre 2007 par le Gouvernement du Canada n'inclut pas d'engagement à la réduction des méfaits – l'un des principaux piliers d'une réponse complète à l'usage de drogue. En mai 2008, un tribunal de la Colombie-Britannique a tranché en faveur de l'octroi d'une exemption constitutionnelle au lieu supervisé pour l'injection de Vancouver, pour l'autoriser à continuer ses activités sans risque de poursuite criminelle à l'encontre de ses usagers et employés, et déclarant inconstitutionnels certains éléments des lois canadiennes sur les drogues, dans la mesure où ils empêchent des personnes qui utilisent des drogues d'accéder à des services de santé qui pourraient prévenir la maladie et le décès.

***Votre parti s'engagera-t-il à appuyer des services de réduction des méfaits, notamment des lieux supervisés pour l'injection, en tant qu'élément important d'une stratégie fédérale sur les drogues et dans le cadre d'efforts pour prévenir la propagation du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC) liée à des pratiques d'injection non sécuritaires?***

## **7. Protéger la santé des détenus pour protéger la santé publique**

Aux quatre coins du Canada, des programmes d'échange de seringues financés par le gouvernement fédéral contribuent efficacement à réduire la propagation de maladies infectieuses. Ces programmes n'existent toutefois pas dans les prisons du Canada. Or des recherches fédérales ont révélé que des drogues pénètrent dans les prisons, et ce en dépit des efforts déployés; que plusieurs détenus sont aux prises avec des toxicomanies et s'injectent des drogues (notamment avec du matériel d'injection artisanal et partagé); et que les taux de VIH et de VHC sont élevés parmi la population carcérale. Les personnes incarcérées ont le droit à des services de santé pour se protéger de telles maladies. Étant donné que la plupart des détenus retournent éventuellement dans la communauté, la santé en prison est aussi une préoccupation de santé publique. Divers pays ont amorcé depuis plusieurs années des programmes d'échange de seringues dans leurs prisons. À la lumière de nombreuses études, l'Organisation mondiale de la santé, l'Association médicale canadienne et l'Agence de la santé publique du Canada ont toutes recommandé la mise en œuvre de tels programmes.

***Votre parti amorcera-t-il des programmes d'échange de seringues dans les prisons du Canada, afin de contrer la propagation de virus mortels et de protéger la santé publique?***

Nous vous remercions à l'avance de la considération que vous accorderez à ces enjeux cruciaux, et *nous vous prions de bien vouloir nous répondre avant le lundi 29 septembre.*

Nous avons hâte de partager en temps opportun vos positions avec nos membres d'un océan à l'autre, dans le cadre de la présente campagne électorale. Vos réponses contribueront sans doute à éclairer leurs choix électoraux.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués,



**Richard Elliott**  
Directeur général  
Réseau juridique canadien VIH/sida  
600-1240, rue Bay  
Toronto (Ontario) M5R 2A7  
+1 416 595-1666, poste 229



**Michael O'Connor**  
Directeur général  
Coalition interagence sida et  
développement  
726-1, rue Nicholas  
Ottawa (Ontario) K1N 7B7  
+1 613 233-7440, poste 13

Parti libéral du Canada  
81, rue Metcalfe, pièce 400  
Ottawa (Ontario) K1P 6M8

23 septembre 2008

Richard Elliott  
Directeur général  
Réseau canadien juridique VIH/sida  
600-1240, rue Bay  
Toronto (Ontario) M5R 2A7

Monsieur,

Veillez trouver ci-incluse la réponse du Parti libéral à votre questionnaire.

Pour en apprendre davantage au sujet de l'idéal que le Parti libéral a pour le Canada, prenez un moment pour consulter notre programme en ligne à [www.liberal.ca](http://www.liberal.ca). Ce document présente des détails sur les objectifs et les priorités des libéraux.

Au nom de notre chef, Stéphane Dion, et de son équipe tout entière, je tiens à vous remercier de nous avoir fait part des inquiétudes de vos adhérents. Nous sommes reconnaissants de l'intérêt que vous portez aux politiques du Parti libéral, parce qu'elles concernent les questions qui vous touchent.

Bien cordialement,

Doug Ferguson  
Président du Parti libéral du Canada



## **Réponse des libéraux à Réseau canadien juridique VIH/sida**

### **1. Le financement de la recherche pour la prévention du VIH**

En ce moment, pour deux personnes atteintes du VIH qui se font traiter, cinq personnes sont contaminées. En 2007, le Global HIV Prevention Working Group a prédit qu'il y aurait 60 millions de nouveaux cas de VIH d'ici 2015, à moins qu'on accroisse suffisamment la prévention à l'échelle mondiale. La pauvreté, la violence et l'inégalité exposent davantage les femmes au risque de contracter le VIH. Les femmes ont besoin de nouveaux moyens pour se protéger elles-mêmes, notamment des microbicides, des produits conçus pour réduire la transmission du VIH ou d'autres maladies transmises sexuellement que les femmes peuvent contrôler même si leur partenaire masculin n'utilise pas de condoms. Le Canada a auparavant accordé des financements importants pour appuyer des efforts de recherche mondiaux coordonnés par l'entremise du Partenariat international pour des microbicides et l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida. Le Canada peut jouer ce rôle de chef de file pour empêcher la propagation du VIH et pour appuyer la création de nouvelles technologies de prévention.

***Votre parti va-t-il augmenter le financement pour la recherche canadienne et internationale sur de nouvelles technologies de prévention du VIH, notamment les microbicides et les vaccins ?***

Un gouvernement libéral prendra une approche globale pour traiter le VIH/sida qui serait axée sur la prévention, les soins, les traitements et le soutien, ainsi que le renforcement des moyens dans les pays non industrialisés pour lutter contre le VIH/sida. Le renforcement des systèmes de santé et des moyens dans les pays industrialisés ferait partie des interventions mondiales face à cette épidémie, ainsi que la recherche-développement liée à la création d'un vaccin contre le VIH/sida.

En outre, un gouvernement libéral appuiera, avec du financement et d'autres ressources, des efforts coordonnés mondiaux en recherche en partenariat avec des organismes internationaux, afin d'améliorer la recherche en matière de technologies de prévention, notamment les microbicides et les vaccins.

### **2. Renforcer les systèmes de santé dans les pays non industrialisés**

Il faut avoir de bons systèmes de santé pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement, et juguler et faire reculer la pandémie du VIH/sida fait partie de ces objectifs. Le Canada peut aider à renforcer les systèmes de santé financés par le public dans les pays industrialisés pour appuyer les traitements, la prévention et les soins du VIH, en respectant son engagement à porter l'aide publique au développement à 0,7 % de notre revenu national brut.

### ***Votre parti établira-t-il un calendrier pour respecter cette promesse ?***

Le Parti libéral demeure déterminé à faire des progrès pour atteindre l'objectif de 0,7 % du Millénaire pour le développement. Le budget de 2005, le dernier budget libéral, a prévu une augmentation de 3,4 milliards sur cinq ans de l'aide publique au développement et a doublé le budget de cette aide pour le porter à plus de 5 milliards de dollars d'ici 2010. Notre objectif était de maintenir une augmentation annuelle de 8 % au-delà de 2010 et d'accélérer le taux de croissance à mesure que notre situation financière continuerait de s'améliorer.

Malheureusement, le gouvernement conservateur a fait des coupures à l'aide publique au développement du Canada, qui a chuté à 0,28 % de notre revenu national brut en 2007, contre 0,34 % en 2005. En même temps, il a épuisé le surplus de 12 milliards de dollars hérité du gouvernement libéral en 2006, et le Canada est maintenant au bord du déficit. Le gouvernement libéral est déterminé à remettre le Canada sur la bonne voie en ce qui touche nos engagements internationaux, mais nous tenons aussi à une gestion responsable des finances publiques.

### **3. Appuyer le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme**

Le Canada est le 8<sup>e</sup> plus grand donateur du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme. Il s'agit du mécanisme multilatéral de financement le plus efficace et innovateur pour accroître les mesures de prévention, les soins, les traitements et le soutien relatifs au VIH des pays industrialisés. Le Fonds mondial appuie les initiatives pilotées par les pays et les approuve au moyen d'un processus d'examen technique rigoureux. Surmonter l'épidémie nécessite des efforts soutenus à long terme dans ces régions. Le Fonds mondial doit être capable de fournir un soutien continu pour plusieurs années aux efforts des pays industrialisés. Le soutien du Canada au Fonds mondial doit être constant et prévisible d'année en année.

***Votre parti va-t-il faire en sorte que le Canada contribue pour 5 % des ressources nécessaires au cours des cinq prochaines années pour financer les efforts des pays industrialisés, comme l'a indiqué le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme, au moyen de son processus d'examen technique ?***

Le gouvernement libéral a joué un rôle essentiel dans la création du Fonds mondial en 2001 et les libéraux tiennent toujours à cette initiative, étant donné l'énorme catastrophe humaine que causent les maladies, notamment le sida, la tuberculose et le paludisme, surtout en Afrique. Au moment où le gouvernement libéral a quitté le pouvoir, notre contribution à ce fonds était de 525 millions de dollars.

À ce jour, le Parti libéral n'a pas annoncé de nouveaux financements au-delà des engagements qui existent déjà, mais nous considérons que le Fonds mondial est une partie essentielle de la contribution du Canada à l'aide internationale.

#### **4. Améliorer le Régime canadien d'accès aux médicaments**

L'Organisation mondiale de la santé et les organismes d'aide humanitaire ont souligné que l'accès aux médicaments génériques à bon marché, notamment les produits en proportions fixes qui simplifient les traitements compliqués du sida, était capital pour mettre le traitement du sida à la portée des millions de personnes dans les pays en voie de développement qui en ce moment n'y ont pas accès. En mai 2004, le Parlement a adopté à l'unanimité un projet de loi pour créer le Régime canadien d'accès aux médicaments, qui prévoyait l'exportation de médicaments génériques bon marché aux pays en voie de développement. Mais cela a pris quatre ans avant de faire la première percée : le gouvernement du Rwanda va recevoir prochainement la livraison de médicaments importants pour le sida d'un fabricant de produits génériques du Canada, en vertu de ce régime. Toutefois, tout indique que cela pourrait être la dernière utilisation de la loi, à moins qu'on la rende plus conviviale. Le régime doit être simplifié : il faut notamment remplacer le processus actuel de délivrance de licences au cas par cas et exiger plutôt une seule licence obligatoire qui autoriserait l'exportation de médicaments génériques à faible coût à n'importe lequel des pays admissibles visés par la loi existante.

***Votre parti va-t-il réorganiser le Régime canadien d'accès aux médicaments pour créer un processus simple de délivrance d'une licence unique afin que les pays en développement aient accès à des médicaments vitaux au moyen d'un processus soutenu, simple et direct ?***

Un gouvernement libéral serait pour l'amélioration du Régime canadien d'accès aux médicaments afin d'améliorer l'accès aux médicaments vitaux pour ceux qui en ont besoin, surtout dans les pays en développement.

#### **5. Le financement de la lutte contre le VIH/sida au Canada**

Le Canada a besoin d'une stratégie fédérale de lutte contre le VIH/sida suffisamment financée, notamment un financement essentiel pour de nombreux services de première ligne et des programmes qui offrent la prévention du VIH, des soins, des traitements et du soutien aux personnes atteintes du VIH, à leur famille et leur collectivité. En 2003, tous les partis à la Chambre des communes ont recommandé que la stratégie fédérale canadienne de lutte contre le HIV/sida soit améliorée grâce à un financement d'environ 85 millions de dollars annuellement qui devait être atteint graduellement en cinq ans, soit en 2008-2009. Toutefois, des compressions budgétaires ont été mises en œuvre les deux dernières années. De plus, certains fonds pour renforcer les programmes et services existants et planifiés ont été redirigés vers une nouvelle initiative sur les vaccins anti-VIH, un important effort, mais qui, comme le Comité permanent de la santé l'a constaté il y a cinq ans, aurait besoin de financement additionnel séparé. En raison de cela, le financement de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada est maintenant presque 15 % en dessous du niveau convenu par tous les partis il y a quelques années.

***Votre parti va-t-il s'engager à rétablir la totalité du financement à un niveau d'au moins 85 millions par année, au titre de l'initiative fédérale pour traiter le VIH/sida au Canada ?***

Le Parti libéral du Canada est d'avis qu'une stratégie fédérale suffisamment financée pour la lutte contre le VIH/sida est une étape essentielle pour freiner et prévenir la propagation de cette maladie au Canada.

En 2005, le gouvernement libéral précédent a lancé l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada. Nous avons porté les financements de 42 millions dollars à 84 millions dollars par année au titre des programmes du VIH/sida, d'ici 2008-2009. En 2005-2006, ce financement devait passer de 13 millions de dollars à 55 millions de dollars.

Le Parti libéral du Canada est déterminé à veiller à ce que le financement fédéral aide à renforcer la surveillance, la recherche, les interventions de la collectivité et à sensibiliser le public à la gravité de cette maladie. Nous pensons que ces fonds devraient servir à assurer aux personnes qui sont atteintes du VIH/sida ou qui en subissent les conséquences l'appui dont elles ont besoin.

Un gouvernement libéral serait favorable à des discussions et des consultations avec les provinces et les territoires, ainsi qu'avec les parties intéressées, au sujet des options de financement stable et à long terme au titre de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada.

## **6. Services de réduction des méfaits pour protéger et promouvoir la santé**

Contrairement à la politique fédérale précédente, la nouvelle Stratégie nationale antidrogue, introduite en octobre 2007, ne comprend pas d'engagement à réduire les méfaits, un des principaux piliers d'une mesure globale de lutte contre les stupéfiants. En mai 2008, une cour de la Colombie-Britannique a rendu une décision accordant une exemption constitutionnelle pour permettre la poursuite des activités du site d'injection supervisé à Vancouver sans exposer ses utilisateurs et son personnel à des poursuites au pénal, et a déclaré des parties des lois des stupéfiants du Canada inconstitutionnelles dans la mesure où elles empêchent les personnes qui utilisent des stupéfiants d'avoir accès à des services de santé qui peuvent prévenir la mort et la maladie.

***Votre parti s'engagera-t-il à appuyer des services de réduction des méfaits, notamment des centres d'injection supervisées, et à les considérer comme un important élément d'une stratégie fédérale de stupéfiants et comme faisant partie des efforts pour prévenir la propagation du VIH et de l'hépatite C, associée à l'utilisation dangereuse de drogues injectables ?***

Le gouvernement libéral précédent a affecté 237,7 millions de dollars sur cinq ans pour renouveler la Stratégie nationale antidrogue, fondée sur quatre piliers, notamment la prévention, le traitement, l'application de la loi et la réduction des méfaits.

En 2003, le Vancouver Coastal Health Authority a obtenu une exemption aux termes de la loi réglementant certaines drogues et autres substances pour lancer le projet pilote du site d'injection supervisée. Nous avons accordé un crédit de 1,5 million de dollars pour appuyer l'évaluation du projet pilote de trois ans.

Le centre d'injection supervisée montre comment la réduction des méfaits et les traitements peuvent favoriser la sécurité et le bien-être des Canadiens en général. Nous aimerions qu'on apporte un appui continu pour le site et que son succès soit reproduit dans d'autres régions partout au Canada où on en exprime le désir et le soutien des groupes locaux.

Le Parti libéral continuera à encourager tous les pouvoirs publics, les organismes responsables de l'application de la loi et les associations professionnelles à réduire les méfaits liés à la toxicomanie et à les appuyer.

## **7. Protéger la santé des prisonniers pour protéger la santé publique**

À l'échelle du pays, il y a des programmes d'échange de seringues financés par le gouvernement fédéral qui arrivent à réduire la propagation de maladies infectieuses. Toutefois, ces programmes n'existent pas à l'intérieur des prisons canadiennes. Pourtant, les recherches du gouvernement fédéral indiquent que les stupéfiants sont présents dans les prisons, malgré les efforts mis en œuvre pour les éliminer, que de nombreux prisonniers ont des toxicomanies et s'injectent des stupéfiants (en partageant des équipements d'injections improvisés), et que le nombre de cas de VIH/sida est élevé dans les prisons. Les prisonniers ont droit à des services de santé pour se protéger contre ces maladies. En raison du fait que la plupart des prisonniers retournent dans la collectivité, leur santé est aussi un problème de santé publique. Plusieurs autres pays ont mis en œuvre des programmes d'échange de seringues depuis de nombreuses années. En se basant sur de nombreuses études menées sur ces programmes, l'Organisation mondiale de la santé, l'Association médicale canadienne et l'Agence de la santé publique du Canada ont toutes recommandé de tels programmes.

***Votre parti mettra-t-il en œuvre des programmes d'échange de seringues dans les prisons canadiennes pour mettre fin à la propagation de virus mortels et pour protéger la santé publique ?***

Dans le cadre d'une stratégie de réduction de méfaits, non seulement les programmes d'échange de seringues sont reconnus ici au Canada et à l'échelle mondiale au moyen d'études et de rapports scientifiques, ils sont aussi absolument nécessaires pour freiner la propagation de maladies infectieuses au Canada.

Un gouvernement libéral appuiera des programmes d'échange de seringues, car non seulement ils aident les toxicomanes, mais ils contribuent à résoudre les problèmes de santé publique générale.



## La position du Parti Vert sur les sept questions centrales à la lutte contre le VIH/sida. Préparé pour la Coalition interagence sida et développement et le Réseau juridique canadien VIH/sida

### **1. Funding HIV prevention research**

*Will your party increase funding for Canadian and international research on new HIV prevention technologies, including microbicides and vaccines?*

Le Parti Vert prévoit mettre en œuvre des solutions proactives pour aider à prévenir la propagation du VIH. Nous savons que les investissements pour soutenir un effort de recherche coordonné par le biais du Partenariat international pour des microbicides et l'Initiative internationale pour un vaccin contre le sida rapporteront plusieurs fois ce qu'ils auront coûté, puisqu'ils permettront de réduire les coûts de traitement à long terme et d'améliorer la productivité des prochaines générations de Canadiens et de citoyens de la planète. Par conséquent, le Parti Vert est en faveur de l'augmentation du financement accordé à la recherche et au développement de nouvelles technologies de prévention du VIH.

### **2. Strengthening health systems in developing countries**

*Will your party set a timetable to deliver on this commitment?*

Le Parti Vert croit fermement que le Canada doit respecter son engagement à consacrer 0,7 pour cent de son PIB à l'aide au développement international (ADI). Ce niveau de financement est essentiel pour atteindre nos objectifs les plus simples : abolir la pauvreté, traiter la maladie, favoriser la démocratie et soutenir des économies durables sur le plan écologique. Nous ferons ainsi de ce monde un lieu de vie meilleur et plus sûr pour tous.

Nous ferons en sorte de respecter l'engagement du Canada à fournir à l'Afrique des médicaments antirétroviraux et de prioriser l'Afrique dans nos projets de développement. Nous veillerons notamment à offrir un soutien aux plans africains d'adaptation aux conséquences de plus en plus dévastatrices du VIH/sida et des changements climatiques pour l'Afrique. Nous prendrons notamment les mesures suivantes :

- Augmenter l'ADI de 0,05 % du PIB (soit 650 millions de dollars en 2007) jusqu'à atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB d'ici 2016;
- Réorienter le mandat de l'ACDI vers la lutte contre la pauvreté grâce à une approche concertée axée sur : (1) le développement d'économies vertes axées sur

- les collectivités; (2) le renforcement des systèmes de santé; (3) la mise en œuvre de programmes de lutte contre les changements climatiques et d'adaptation à ses impacts, notamment par un renforcement de la Direction générale du partenariat pour acheminer l'ADI à bon port;
- Respecter nos engagements visant à fournir des agents antirétroviraux à l'Afrique pour traiter le VIH/sida.

### **3. Supporting the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria**

*Will your party commit Canada to contributing, in each of the next five years, five percent of the resources needed to fund developing countries' efforts as identified by the Global Fund to Fight AIDS, Tuberculosis and Malaria through its technical review process?*

Le Parti Vert considère le Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme comme un mécanisme essentiel de lutte contre les trois principales maladies les plus dévastatrices dans le monde, puisqu'il s'emploie à acheminer les ressources financières où les besoins sont les plus criants. Le Parti Vert accordera son appui à cette initiative en lui allouant une partie des ressources prévues pour l'ADI en vertu de notre engagement à promouvoir l'éradication de ces maladies dans le monde.

### **4. Fixing Canada's Access to Medicines Regime**

*Will your party streamline Canada's Access to Medicines Regime to create a simple one-license process so that developing countries have access to life-saving medicines through a sustainable and straightforward process?*

Dans le cadre de son initiative d'aide au développement international, le Parti Vert accordera son soutien au Régime canadien d'accès aux médicaments, tout en trouvant un équilibre entre les obligations du Canada en matière de commerce et de propriété intellectuelle et l'urgence de l'objectif humanitaire.

### **5. Funding the response to HIV/AIDS in Canada**

*Will your party commit to restoring full funding, at the level of at least \$85 million per year, to the Federal Initiative to Address HIV/AIDS in Canada?*

Le Parti Vert s'engage à augmenter le soutien accordé à l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada, notamment par la mise en œuvre de mesures en vue de :

- Réduire les stigmates associés à la séropositivité, qui constituent l'obstacle majeur à la prestation de programmes de prévention et de traitement efficaces et sans jugement;
- Affecter d'avantage de ressources au traitement et à la prestation de thérapies antirétrovirales aux toxicomanes séropositifs qui sont totalement marginalisés au Canada et dont les programmes de soutien sont similaires à ceux des pays en développement;
- Affecter d'avantage de ressources à la réduction des dangers, à la prévention et à l'éducation des populations à haut risque.

## **6. Harm reduction services to protect and promote health**

*Will your party commit to supporting harm reduction services, including supervised injection facilities, as one important component of an overall federal strategy on drugs and as part of efforts to prevent the spread of HIV and hepatitis C (HCV) associated with unsafe injection drug use?*

Le Parti Vert appuie depuis longtemps l'augmentation du nombre de cliniques d'injection sécuritaires et de programmes d'échange de seringues pour aider à réduire l'utilisation de la drogue et la transmission du VIH et du sida.

## **7. Protecting prisoner's health to protect public health**

*Will your party implement needle exchange programs in Canadian prisons to stop the spread of deadly viruses and to protect public health?*

Bien que le Parti Vert n'ait à l'heure actuelle aucune politique spécifique à cette question, nous appuierons les initiatives proactives et responsables sur le plan social axées sur la promotion de communautés en santé. À ce titre, le Parti Vert est disposé à établir des partenariats avec la Coalition interagence sida, le réseau juridique canadien VIH/sida, et le développement d'autres intervenants, afin d'améliorer la santé de la population carcérale et celle du grand public.



Envoi par fax

Le 23 septembre 2008

Monsieur Richard Elliott  
Directeur général  
Réseau juridique canadien VIH / Sida

Monsieur,

Vous trouverez, ci-joint, les réponses au questionnaire que vous nous avez fait parvenir dans le cadre du déclenchement des élections fédérales 2008.

Nous espérons que les réponses fournies vous permettront de mieux comprendre notre action politique.

Nous vous prions d'agréer l'expression de nos sentiments distingués.

A handwritten signature in black ink, which appears to read "Dominic Labrie". The signature is written in a cursive, flowing style.

Dominic Labrie  
Cabinet du chef du Bloc Québécois  
3730, Crémazie Est, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec)  
H2A 1B4

**1. Votre parti augmentera-t-il le financement de la recherche canadienne et internationale sur les nouvelles technologies de prévention du VIH, comme les microbicides et les vaccins?**

D'une part, le Bloc Québécois, qui œuvre sur la scène fédérale, propose qu'Ottawa augmente de façon substantielle les budgets alloués à la recherche fondamentale. L'identification des causes de certaines maladies et la découverte de nouveaux traitements palliatifs et curatifs permet d'améliorer considérablement la qualité de vie de ceux et celles qui en sont victimes. Pour le Bloc Québécois, la recherche constitue une des voies les plus prometteuses et doit être stimulée.

D'autre part, concernant les programmes de prévention et de support, le Bloc Québécois constate que le Québec engage déjà, à l'intérieur de son propre système de santé, des ressources pour lutter contre le VIH. Puisque c'est le gouvernement du Québec qui possède la compétence constitutionnelle exclusive en matière de santé, et qu'il est le seul qui peut intervenir auprès de tous les établissements du réseau québécois de santé, le Bloc Québécois estime que c'est à ce gouvernement que revient la décision d'établir les priorités et de développer des plans d'action sur son territoire. Le Bloc Québécois préconise une approche simple pour éviter les dédoublements coûteux : tout financement supplémentaire octroyé par Ottawa devrait être versé directement au Québec et aux provinces afin qu'ils puissent consolider leurs propres réseaux de santé.

**2. Votre parti fixera-t-il un échéancier exécutoire pour respecter cet engagement?**

A priori, sachez que nous partageons les mêmes préoccupations quant au renforcement des systèmes publics de santé dans les pays en voie de développement.

Le 21 mars 2005, l'ancien Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, a publié un rapport dans lequel il affirme que ses trois grands thèmes, vivre à l'abri du besoin, vivre à l'abri de la peur et vivre dans la dignité constituent un programme qui exige d'abord des réformes à l'organisation elle-même. Le Bloc Québécois supporte cet objectif. La santé constitue une part intégrante de la dignité et la sécurité.

Le Bloc adhère entièrement à l'objectif de 0,7 % du PNB consacré à l'aide au développement. Nous croyons que 2015 est un échéancier réaliste. Certes, depuis 2003, les gouvernements successifs ont augmenté la part budgétaire à l'aide au développement à la hauteur de 8 % par année. Or, ces hausses ne sont pas suffisantes pour que le Canada puisse atteindre l'objectif de 0,7 % du PNB d'ici 2015. C'est pour cette raison que le gouvernement fédéral doit accroître substantiellement, et ce, à chaque année, l'enveloppe d'aide au développement. Selon certaines projections, le Canada devrait faire une hausse annuelle de 15 à 18 % à son budget alloué à l'aide au développement.

**3. Votre parti s'engagera-t-il à ce que le Canada verse, pour chacune des cinq prochaines années, cinq p. cent des ressources nécessaires à financer les efforts de pays en développement identifiés par le biais du mécanisme d'examen technique du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme?**

Considérant l'ampleur de ces maladies sur la population des pays en voie de développement, nous partageons le désir de lutter contre celles-ci. Une population en santé est une population qui peut s'épanouir.

En ce sens, nous croyons que le gouvernement doit pleinement s'investir avec les communautés internationales afin de lutter contre ces maladies. C'est pourquoi, nous approuvons sans réserve toute hausse budgétaire aux Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le Paludisme.

Cela étant dit, si le gouvernement conservateur avait présenté un plan crédible et rigoureux pour atteindre l'objectif de 0,7% du PNB pour 2015, le Canada aurait bien plus de ressources financières à consacrer aux Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le Paludisme.

**4. Votre parti simplifiera-t-il le Régime canadien d'accès aux médicaments pour créer un mécanisme à licence unique, afin que les pays en voie de développement aient accès à des médicaments salvateurs par le biais d'un mécanisme durable et simple?**

Le Bloc Québécois est bien au fait des derniers développements entourant le Régime canadien d'accès aux médicaments, mieux connu sous la loi Chrétien. Le Bloc Québécois suivra avec attention les résultats de cette première expérience au Rwanda et demandera, en temps et lieu, au comité de se pencher sur les problématiques des mécanismes actuels.

**5. Votre parti s'engagera-t-il à rétablir à un niveau minimal de 85M\$ par année le financement complet de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/SIDA au Canada?**

Le Bloc Québécois a questionné, dès novembre 2007, sur les coupures entreprises par le gouvernement quant à la lutte au Sida. Le Bloc Québécois demeurera vigilant et intransigeant à ce sujet et rappellera le gouvernement à l'ordre tant qu'il n'attribuera pas à cette lutte toute l'importance qu'elle mérite.

**6. Votre parti s'engagera-t-il à appuyer des services de réduction des méfaits notamment des lieux supervisés pour l'injection, en tant qu'élément important d'une stratégie fédérale sur les drogues et dans le cadre d'efforts pour prévenir la propagation du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC) liée à des pratiques d'injection non sécuritaires?**

La Cour suprême de Colombie-Britannique a conclu qu'InSite était un service de santé auquel les toxicomanes avaient droit en vertu de la *Charte* et du droit à la vie, la liberté et la sécurité de la personne. Les services de santé étant de compétence du Québec et des provinces, les centres d'injection supervisés sont maintenant sous la juridiction provinciale. C'est pourquoi qu'Insite a été maintenu ouvert malgré la volonté du gouvernement conservateur de traiter Insite sous sa propre stratégie fédérale de lutte à la drogue.

Le Bloc Québécois reconnaît l'aspect positif des services de réduction des méfaits. Toutefois, ces services sont maintenant reconnus comme des centres médicaux et il incombe au Québec et aux provinces d'évaluer et d'autoriser des traitements ainsi que des institutions de santé du Québec. Le Québec a le pouvoir et les compétences d'ouvrir des salles d'injection supervisée comme une partie de la solution à la santé mentale et à la dépendance.

**7. Votre parti amorcera-t-il des programmes d'échange de seringues dans les prisons du Canada afin de contrer la propagation de virus mortels et de protéger la santé publique?**

Le Bloc Québécois est favorable à l'idée de mettre en place des programmes d'échange de seringues dans les pénitenciers du Canada.



**Jack Layton et le NPD**

Mettre vos priorités et celles de votre famille au premier plan.

[traduction française non officielle]

29 septembre 2008

**Objet : questionnaire**

Veillez trouver ci-joint la réponse des Néo-démocrates à votre questionnaire électoral 2008. Notre parti a comme politique de répondre au nom de tous les candidats et candidates néo-démocrates.

Nous vous invitons à consulter [www.npd.ca](http://www.npd.ca) pour de plus amples renseignements.

Nous vous remercions pour votre intérêt à l'égard des positions des Néo-démocrates du Canada au sujet d'enjeux cruciaux qui concernent tous les Canadiens et Canadiennes.

Nous apprécions vos efforts pour aider les gens à prendre une décision éclairée, dans ce scrutin.

Bien sincèrement,

Jack Layton  
Chef des Néo-démocrates du Canada

### **1. Financer la recherche sur la prévention du VIH**

*Votre parti augmentera-t-il le financement de la recherche canadienne et internationale sur les nouvelles technologies de prévention du VIH, comme les microbicides et les vaccins?*

La prévention doit être la pierre d'assise de toute stratégie efficace en matière de VIH/sida, et la recherche de nouvelles technologies préventives doit être soutenue adéquatement. Un gouvernement néo-démocrate travaillera avec les communautés de la recherche et du plaidoyer pour faire en sorte que l'appui fédéral à la recherche sur la prévention – y compris pour mettre au point des microbicides et des vaccins – soit le plus élevé possible.

### **2. Renforcer les systèmes de santé dans les pays en développement**

*Votre parti fixera-t-il un échéancier exécutoire pour respecter cet engagement?*

Les Néo-démocrates ont fait pression sans relâche sur les gouvernements libéral et conservateur, pour accélérer le rythme auquel nous nous approchons de notre Objectif du millénaire pour le développement, de verser 0,7 % de notre produit intérieur brut. Avec les Conservateurs de monsieur Harper, au contraire, le Canada a régressé et se trouve même plus loin du but. Lorsque nous avons eu l'occasion de modifier les éléments du budget libéral de 2005 concernant les réductions de taxes pour les grandes entreprises, nous avons consacré un montant additionnel de 500 millions \$ à l'aide internationale. Au sein du gouvernement, nous travaillerons pour l'atteinte du but susmentionné. Nous sommes engagés à utiliser des échéanciers et des buts rigoureux, dans notre lutte contre la pauvreté dans notre pays, dans le cadre de notre Loi sur l'élimination de la pauvreté, et nous appliquerons un système semblable pour progresser dans l'aide internationale.

Nous veillerons de plus à ce que notre aide internationale au développement ne soit pas utilisée pour forcer la privatisation des ressources, biens ou services publics dans les pays récipiendaires.

### **3. Appuyer le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme**

*Votre parti s'engagera-t-il à ce que le Canada verse, pour chacune des cinq prochaines années, cinq p. cent des ressources nécessaires à financer les efforts de pays en développement identifiés par le biais du mécanisme d'examen technique du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme?*

Dans notre plateforme électorale néo-démocrate, nous nous engageons à tripler la contribution canadienne au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

#### **4. Rectifier le Régime canadien d'accès aux médicaments**

*Votre Parti simplifiera-t-il le Régime canadien d'accès aux médicaments pour créer un mécanisme à licence unique, afin que les pays en développement aient accès à des médicaments salvateurs par le biais d'un mécanisme durable et simple?*

Les Néo-démocrates trouvent complètement inacceptable que, quatre ans après l'appui du Parlement à l'initiative d'accès aux médicaments, nous venions tout juste de voir une première quantité de médicaments en résulter. Nous avons exhorté les gouvernements précédents à agir avec urgence pour que ce médicament salvateur finisse par être envoyé, mais sans succès. Nous sommes engagés, au gouvernement, à agir immédiatement pour exporter des médicaments génériques abordables aux pays en développement qui s'y intéressent, comme les Canadiens en ont exprimé l'intention. Nous accomplirons cela en faisant tous les ajustements nécessaires à vaincre les obstacles qui se sont manifestés. Les Conservateurs de monsieur Harper ont choisi d'ignorer l'avenue qu'a proposée le Réseau juridique pour régler les problèmes bureaucratiques et légaux, ainsi que les suggestions d'autres observateurs. Nous les examinerons attentivement et agirons rapidement pour les appliquer.

#### **5. Financer la réponse au VIH/sida au Canada**

*Votre parti s'engagera-t-il à rétablir à un niveau minimal de 85 millions \$ par année le financement complet de l'Initiative fédérale de lutte contre le VIH/sida au Canada?*

Les Néo-démocrates ont exprimé vivement leur forte opposition aux coupes budgétaires que les Conservateurs de monsieur Harper ont imposées au budget de la lutte au VIH/sida initialement prévu dans l'Initiative fédérale en la matière. Nous nous sommes levés en Chambre et nous avons aussi confronté le ministre de la Santé dans le cadre de travaux en comité. Nous ne trahisons pas cette promesse nationale faite aux Canadiens et Canadiennes. Nous assurerons que cette enveloppe budgétaire soit complètement restaurée.

#### **6. Services de réduction des méfaits pour protéger et promouvoir la santé**

*Votre parti s'engagera-t-il à appuyer des services de réduction des méfaits, notamment des lieux supervisés pour l'injection, en tant qu'élément important d'une stratégie fédérale sur les drogues et dans le cadre d'efforts pour prévenir la propagation du VIH et du virus de l'hépatite C (VHC) liée à des pratiques d'injection non sécuritaires?*

Les Néo-démocrates ont constamment appuyé les stratégies de la réduction des méfaits – y compris les lieux d’injection supervisée – comme un des piliers de notre approche aux problèmes de santé liés à l’injection de drogue. Nous avons fait valoir le bien-fondé de la réduction des méfaits, tant au Parlement qu’ailleurs. Il s’agit d’une position de santé publique fondée sur des faits scientifiques. Nous considérons que les actions des Conservateurs de monsieur Harper, dans ce dossier, sont gênantes et néfastes.

## **7. Protéger la santé des détenus pour protéger la santé publique**

*Votre parti amorcera-t-il des programmes d’échange de seringues dans les prisons du Canada, afin de contrer la propagation de virus mortels et de protéger la santé publique?*

Les Néo-démocrates considèrent que l’échange de seringues en prison est une affaire de santé. Notre responsabilité de protéger la santé des Canadiens et Canadiennes ne s’arrête pas à la porte des prisons. Nous appuyons donc les experts en santé publique ainsi que les militants en faveur d’instaurer des programmes d’échange de seringues en prison et, si nous formons le gouvernement, nous mettrons en œuvre de tels programmes dans les établissements correctionnels fédéraux.